

Certification de Conformité à la Loi contre la Fraude à la TVA

Nous certifions par la présente que le site web www.myfacturation.com est conforme aux exigences de la législation française en matière de lutte contre la fraude à la TVA.

Détails du Responsable de Traitement des Données :

Nom de l'entreprise : MY. Facturation

Adresse : 11 rue Blanche 75009 PARIS

Adresse e-mail : info@myfacturation.com

Téléphone : 01.45.01.60.50

Description succincte du site web www.myfacturation.com :

My Facturation est une plateforme de facturation et de gestion pour les TPE, PME et entrepreneurs. Elle permet notamment de gérer les devis, factures, règlements, contrats et dépenses en toute simplicité.

Mesures de conformité RGPD mises en œuvre sur www.myfacturation.com :

- Logiciel de facturation certifié : Nous utilisons un logiciel de facturation certifié conforme aux exigences de l'article 88 de la loi de finances pour 2016, garantissant l'inaltérabilité, la sécurisation, la conservation et l'archivage des données de facturation.
- Inaltérabilité des données : Toutes les données de facturation sont enregistrées de manière à empêcher toute modification ou suppression sans trace, garantissant ainsi leur inaltérabilité.
- Sécurisation des données : Les données de facturation sont sécurisées par des moyens techniques appropriés, incluant une connexion sécurisée des utilisateurs autorisés.
- Conservation des données : Nous assurons la conservation des données de facturation pendant la durée légale requise, en garantissant leur lisibilité et leur accessibilité.
- Archivage sécurisé : Les données de facturation sont archivées de manière sécurisée, garantissant leur intégrité et leur accessibilité pendant toute la durée de conservation légale.

- Traçabilité des opérations : Nous avons mis en place des systèmes de traçabilité permettant de suivre toutes les opérations de facturation et d'archivage, afin de garantir la transparence et la conformité des processus.
- Déclaration et conformité fiscale : Nous nous assurons que toutes les opérations de facturation sont conformes aux réglementations des autorités fiscales et que toutes les obligations fiscales en matière de TVA sont respectées.
- Engagement de conformité : Nous nous engageons à maintenir et à améliorer continuellement nos pratiques de facturation et de gestion des données fiscales pour rester en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur. Nous effectuons des audits réguliers pour assurer la conformité et l'efficacité de nos systèmes de facturation et d'archivage.
- Date de certification : juillet 2024

Cette certification est établie sur la base de notre évaluation interne de la conformité aux exigences légales en matière de lutte contre la fraude à la TVA et de nos pratiques de gestion des factures et des données fiscales sur www.myfacturation.com.



Camille de DECKER
DPD MY. Facturation